

Thierry Prungnaud : « on avait interdiction de contacter ces gens-là [les Tutsi de Bisesero]. Absolument pas, il ne fallait absolument pas intervenir, ni aller voir, ni quoi que ce soit »

Transcription de l'émission de radio du 30 janvier 2013, mise en ligne sur le site Internet « Les Oreilles Loin du Front ».

Retour sur la rencontre organisée le 24 janvier 2013 par l'association « Appui Rwanda » et la librairie « Envie de lire », avec la participation de Laure de Vulpian, Thierry Prungnaud, José Kagabo et Jean-Claude Lefort.

Lien : http://francegenocidetutsi.org/13.01.30_silenceturquoise.mp3

*

NB. – Les principaux bégaiements ont été supprimés.

[Jingle]

[00' 04'']

Aude Rabillon : Eh oui, vous écoutez « Les Oreilles Loin du Front » sur Fréquence Paris Plurielle 106.3. Et ce soir, dans notre édition, nous vous proposons la diffusion d'une rencontre, qui était organisée à Ivry-sur-Seine, le jeudi 24 janvier 2013, par l'association « Appui Rwanda » et la librairie « Envie de lire ». Et c'était dans le cadre de « La semaine de la mémoire », organisée par la ville d'Ivry-sur-Seine. Et cette rencontre est autour d'un livre, paru aux éditions Don Quichotte : *Silence turquoise*. Sous-titré : *Rwanda, 1992-1994. Responsabilités de l'Etat français dans le génocide des Tutsi*. Cet ouvrage est écrit par Laure de Vulpian, journaliste à France Culture, en charge des questions de justice et de droit. Elle est aussi l'auteure d'une série radiophonique sur le Rwanda. Et, la deuxième main de ce livre, est celle d'un acteur et témoin, Thierry [Prungnaud], ancien membre du GIGN qui a participé à l'opération « Turquoise ». Alors, avant de vous faire entendre cette rencontre, replongeons-nous un petit peu dans le contexte. Et pour ce faire, je vais m'appuyer sur l'introduction de leur livre *Silence turquoise*. Dans les années 1990, le Rwanda est dirigé d'une main de fer par le général Juvénal Habyarimana. C'est un général, hutu, qui est arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1973. Et il faut bien voir que le Rwanda d'Habyarimana est un régime ami et tout à fait légitime aux yeux du Président français d'alors, François Mitterrand. Et ça se traduit concrètement par le soutien de la France à un moment particulier de l'histoire du Rwanda puisqu'en 1990, le Rwanda connaît une période de guerre civile qui oppose le FPR à l'armée régulière. Le FPR, c'est le Front patriotique rwandais. C'est une armée et un mouvement politique créé en Ouganda en 1987 par des exilés rwandais qui voulaient faire valoir leur droit au retour et instaurer la démocratie au Rwanda. Donc, ces exilés rwandais sont majoritairement tutsi. L'appui de la France au moment de cette guerre civile en 1990, eh bien, cet appui est non seulement politique mais également militaire, avec une opération

extérieure – baptisée « Noroît » – qui va durer trois ans, d’octobre 1990 à décembre 93. Et c’est une véritable guerre secrète, qui est menée par l’Etat et l’armée française, contre l’armée dite « rebelle ». En août 93, il y a des accords de paix – la paix est donc signée, lors des accords de paix d’Arusha –, des accords qui accordent un partage du pouvoir entre tous les partis politiques et la fusion des deux armées. Cet accord de paix ne plaît pas du tout à Juvénal Habyarimana et à François Mitterrand, parce qu’ils estiment que cet accord fait la part trop belle au FPR et aux Tutsi qui, selon eux, n’est qu’une minorité. Le 6 avril 1994, tout bascule. Le général Habyarimana est tué dans un attentat, et une heure plus tard, le génocide commence. Les Tutsi sont massacrés par les Hutu. En tant que meilleure alliée du Rwanda, que fait- alors la France ? Eh bien, la France, elle s’occupe uniquement d’évacuer ses ressortissants au mois d’avril. Avril, mai, juin, deux mois et demi passent. Il y a déjà 950 000 morts. Et le 15 juin 1994, François Mitterrand lance une opération, dite « humanitaire », l’opération Turquoise. C’est-à-dire, donc, deux mois et demi après le début du génocide. On est donc en droit de se poser cette question : quel est donc le but de cette opération humanitaire ? Pourquoi est-elle déclenchée si tard, c’est-à-dire 90 jours après le début du génocide, alors que 75 % des Tutsi sont massacrés ? Pourquoi pas avant ? Et pourquoi, pour cette opération humanitaire – qui dépend d’ailleurs directement de l’état-major et de l’Elysée –, pourquoi a-t-on envoyé des forces spéciales ? C’est quoi le véritable objectif de cette opération ? Pour comprendre, il ne fallait pas moins d’une journaliste, Laure de Vulpian – qui mène l’enquête –, un ancien du GIGN, Thierry [Prungnaud], sous-officier qui a fait Turquoise au sein du commandement des opérations spéciales, et qui témoigne dans leur livre commun *Silence turquoise*. Mais aussi un historien, qui anime le débat qui a eu lieu à Ivry-sur-Seine, ce jeudi 24 janvier : José Kagabo, qui est maître de conférences à l’EHESS, sénateur au Rwanda de 2009 à 2012, et qui a été membre de la Commission nationale rwandaise chargée de rassembler les preuves de l’implication de l’Etat français dans le génocide perpétré au Rwanda en 1994. Ce débat a aussi eu lieu en présence de Jean-Claude Lefort, qui a témoigné au cours de ce débat. Jean-Claude Lefort est député honoraire, il est aussi président d’honneur de l’association « Appui Rwanda ». Et surtout, il a été vice-président de la Mission d’information parlementaire sur les opérations militaires menées par la France, d’autres pays et l’ONU, au Rwanda entre 90 et 94. Cette Mission parlementaire est plus connue sous le nom de « Mission Quilès ». C’est l’historien José Kagabo qui ouvre le débat et il rappelle son audition, lors de la Mission Quilès, en 1998 :

[04’ 53’’]

José Kagabo : J’ai eu à participer à différentes commissions. J’ai été auditionné par la Mission parlementaire française, qui s’appelait « Mission d’information sur la tragédie rwandaise ». J’ai eu, en face de moi, des députés français, dont j’ai lu, par la suite, un copieux rapport qui me paraissait complètement décalé par rapport aux témoignages qui avaient été donnés. Il me souvient que, à la veille de mon audition, à l’Assemblée nationale, le Président de la Mission, Paul Quilès, a souhaité qu’on se parle avant. J’ai un petit peu temporisé, mais après je l’ai appelé. Il m’a dit qu’il souhaitait de moi un récit objectif, à la différence de deux témoins qui avaient été auditionnés avant moi. Et pour bien savoir comment calibrer ma propre intervention, j’avais été, à l’Assemblée, suivre l’audition des deux témoins. Et je me suis cantonné au rôle d’historien qui m’était imparti. Et à la fin de mon audition, j’ai dit ceci exactement : « Mesdames et Messieurs les députés, je crois avoir, autant que je pouvais, honoré mon contrat de témoin historien. Mais cette fois ci, je ne suis plus historien, je suis un homme, de chair, de sang, de pleurs. Et c’est cet homme-là qui va vous poser la question suivante : « Qui en France – sachant que des forces gouvernementales commettaient un génocide –, qui en France, a décidé de leur apporter appui ? Mesdames et Messieurs les députés, je pense que vous avez à répondre à cette question. Si vous n’y répondez pas, je passerai le restant de mon existence à y trouver réponse ». Et j’étais à mille lieues d’imaginer qu’un jour, d’autres y chercheraient à y apporter réponse. Mais je n’en ai jamais désespéré parce que, comme historien, l’histoire m’apprend que tout se fait dans la durée. Il faut savoir attendre son temps. Et il faut savoir aussi transmettre le goût de transmettre à d’autres ce que l’on n’a pas pu atteindre. Donc, ce soir, il va être question de *Silence turquoise*, de Laure de Vulpian, de Thierry [Prungnaud] comme témoin. J’ai lu l’ouvrage. Il répond à une série de questions qui avaient été occultées. Et, puisque le mot est dit dans le livre, il s’est agi

pendant quelque temps de construire un mensonge d'Etat. Comme historien, je m'intéresse à la manière dont se construisent les mensonges d'Etat. Laure, s'il te plaît, je te demanderai de nous dire ce qui t'a amenée à cette entreprise d'enquête et d'écriture et, à la suite de quoi, je demanderai à Thierry de nous dire quels sentiments éprouve-t-il, aujourd'hui qu'il a dit un certain nombre de choses ?

[08' 52'']

Laure de Vulpian : Bonsoir. Donc, alors je vais effectivement commencer par expliquer comment j'en suis arrivée à m'intéresser au génocide. Donc, il s'est produit en 1994, il y a bientôt 20 ans... Et, à ce moment-là, à cette période-là, j'étais journaliste en province, dans une radio locale de Radio France et, je ne sais pas, je n'ai pas vu, je n'ai pas... Je suis passée à côté. Et donc, je me suis intéressée tardivement à ce génocide, à partir de 2001, et à cause de mon travail. Là, à ce moment-là, je n'étais plus dans une radio locale, j'étais à France Culture et je m'occupais uniquement des questions de justice et de droit et on m'a envoyé couvrir un procès, à Bruxelles. Le premier procès, au nom de la loi de compétence universelle. Quatre Rwandais étaient jugés, pour génocide, par la Cour d'assises de Bruxelles. Deux religieuses rwandaises, un ancien industriel, proche du clan Habyarimana, et le vice doyen de la faculté de Butare, donc un universitaire. Ces quatre personnes étaient accusées de génocide. Le jour où je suis arrivée, le procès était déjà commencé et une femme, rwandaise, était en train de témoigner. Et elle racontait ce qui lui était arrivée le 11 avril 1994. C'est-à-dire, elle a fait partie d'un groupe de plusieurs centaines de Tutsi qui étaient réfugiés dans une école, l'ETO. Et ils ont été abandonnés par les militaires belges qui étaient basés là, à ce moment-là, et qui sont partis. Et immédiatement, les miliciens leur sont tombés dessus. Ils ont... On les a emmenés comme un troupeau dans une clairière et ils ont presque tous été massacrés. Et elle a passé trois jours à faire la morte, à faire le mort – enfin, je ne sais pas comment on dit, là, c'est terrible, mais... – et à entendre son mari agoniser à côté d'elle. Voilà, c'était mon premier contact avec le génocide et c'était, pfof !, terrifiant. Peu de temps après, je suis allée au Rwanda et à Arusha – au Tribunal pénal international pour le Rwanda. Et là, aller au Rwanda, c'est quelque chose d'irremplaçable pour la compréhension. Et c'est... Je crois que c'est ça, vraiment, qui m'a décidé à travailler sur ce sujet, que je n'ai pas lâché depuis. Ce qui m'a conduit au livre, c'est une nécessité : quand on croise un génocide, et ça n'arrive pas tous les jours, je me suis fait un devoir de continuer à chercher, à comprendre – enfin comprendre –, à connaître et puis à dire aussi, à transmettre, parce que ça, de toute façon, c'est mon métier. J'ai commencé par m'occuper tout simplement du génocide sous l'angle rwando-rwandais. Et puis à un moment, quand même, j'ai entendu parler de la France qui se serait mal comportée. Un député rwandais m'a un petit peu agressée verbalement en... Voilà, les Français n'étaient pas forcément les bienvenus. J'ai commencé à me sentir un peu interpellée. Et c'est comme ça que j'ai découvert que – au début, j'étais très naïve –, effectivement, la France avait joué un drôle de rôle qui avait été de soutenir assez..., presque secrètement, en tout cas très, très discrètement, un régime qui allait commettre le génocide. Et en fait, ce soutien s'est même exercé pendant le génocide. Et y compris après le génocide envers certaines personnes qui avaient comploté pour ce génocide. Donc, à partir de ce moment-là, quand... Je veux dire, le travail il change un peu, on... Rwando-rwandais, c'est lourd à porter. Mais franco-rwandais, c'est différent. C'est lourd aussi, surtout quand on est journaliste dans une radio de service public [sourire] parce qu'on se met à attaquer subitement – attaquer, pas attaquer, mais enfin –, à travailler sur ce qu'ont fait les dirigeants à l'époque. On met en cause son propre Etat, son propre pays. Volontiers, on vous agresse pour ça, on vous attaque pour ça. Enfin, je veux dire, à partir du moment où vous dites que tel ministre ou – tel ancien ministre –, ou tel ancien conseiller a peut-être des responsabilités, alors, là, vous êtes rangée dans une catégorie : anti-France. C'est assez..., c'est assez violent. Je me souviens d'avoir été invitée en 2004. Alors, en 2004, c'était le dixième anniversaire. Il était acquis que j'allais aller au Rwanda en reportage pour couvrir le dixième anniversaire du génocide. J'étais devenue – entre guillemets – la « spécialiste » du Rwanda à France Culture. J'avais fait une série d'émissions de 25 heures l'année d'avant. Bon. Donc, j'y suis allée. Et à mon retour, j'ai eu la surprise d'être invitée dans l'émission « Bibliothèque Médecis » [de] Jean-Pierre Elkabbach. Je n'ai pas fait attention sur le moment, je me suis dit : « Ah, bah !, c'est bien ». Oui, je venais de sortir – entre guillemets – la « transcription » des 25 heures d'émission. Donc, il y avait une

justification à ce que je sois là. Je suis arrivée, il y avait Jean-Pierre Elkabbach, Hubert Védrine, Louis Michel, ministre belge des Affaires étrangères à l'époque, Rony Zachariah, responsable de la mission de Médecins sans frontières à Butare au Rwanda, qui a vu tous les Tutsi de son équipe massacrés. Il y avait Esther Mujawayo, qui est une rescapée rwandaise. Il y avait Léon Habyarimana, un des fils du Président Habyarimana. Et moi. Et c'était terrible parce que pendant, je ne sais plus, une heure d'émission probablement, Jean-Pierre Elkabbach, vulgairement on dit « passait les plats » à Hubert Védrine pour... Enfin, il lui donnait beaucoup, beaucoup de temps de parole pour qu'il puisse exposer tout le bien qu'il pensait de la politique de la France au Rwanda à l'époque – il en était un des artisans d'ailleurs. Louis Michel, bon, était un petit peu coincé, un peu gêné aux entournures. Il ne pouvait pas non plus être trop critique. C'était vraiment assez désespérant parce qu'on avait l'impression que tout était fait pour que rien ne soit dit. Et j'ai vraiment eu le sentiment... Alors, moi, j'essayais de me battre un petit peu contre des moulins à vent, contre Hubert Védrine qui disait que : « Eh bien, bien sûr, c'est légitime que la France soit intervenue au Rwanda en 1990. Quand le FPR, essentiellement tutsi, a envahi le Rwanda, c'était logique puisque c'était une agression extérieure. C'était un ennemi étranger qui attaquait ». Eh bien, non !, ce n'était pas des étrangers. Ça, j'ai essayé de le faire valoir... Boum ! [Sourire]. Et je me suis [faite] rembarquée. Donc, voilà. Un jour, j'ai rencontré par hasard un militaire – c'était la première fois –, j'ai rencontré un ancien militaire de Turquoise. J'avais commencé à m'intéresser un peu à Turquoise mais pas particulièrement à ça, pas uniquement à ça. C'était à Nîmes, je faisais un reportage. J'ai pris le taxi. Et, en chemin, on discute un peu, et il me dit : « Ah, c'est un bon métier, vous voyagez, vous êtes allée où ? ». « – Au Rwanda ». « – Moi aussi », dit-il. Waouh [sourire]. Et il m'a raconté un peu. Et il m'a dit : « C'est la pire mission de ma vie. Pourtant j'en ai fait. J'étais partout : au Liban, je ne sais pas où, etc. Et c'était la pire mission de ma vie ».

[16' 55'']

José Kagabo : Peut-être, à ce point-là précis, on pourrait lui passer la parole pour qu'il nous raconte un petit peu cette mission.

[17' 03'']

Laure de Vulpian : Très bien.

[17' 03'']

José Kagabo : Thierry ?

[17' 04'']

Thierry Prungnaud : Bon, elle a tout dit. Bonsoir [sourire]. Non, elle n'a pas tout dit. Elle a parlé de son travail de journaliste qu'elle a très, très bien fait. Pour ceux qui ont lu le bouquin, vous verrez qu'il y a deux parties : il y a la partie où je raconte, moi, militaire, ce que j'ai fait. Donc, je ne parle pas aussi longtemps qu'elle [sourire]. Elle, c'est son travail, pas moi. Tout ça pour dire que, voilà, l'histoire a commencé pour moi en 92 où, malgré moi, parce que c'était mon travail, j'ai formé des futurs génocidaires. Sans le savoir, puisque c'était mon boulot. On m'a envoyé là-bas pour former un GIGN local, avec les Forces armées rwandaises, qui sont forcément des Hutu. Et j'ai formé ces gens-là pendant quatre mois, sans savoir que, en 94, j'allais retourner là-bas. Mon patron allait me renvoyer – puisque j'avais déjà participé à la formation de ces gens-là – pour le génocide. Sans savoir forcément que [ce sont] les premiers que j'ai formés qui ont commencé à faire le travail, comme ils appelaient ça, voilà. Alors, j'ai retrouvé un Rwanda complètement différent et... C'est pour ça, quand Laure..., quand j'ai rencontré Laure... En fait, c'est elle qui a pris contact avec moi, suite à un petit article qui était sorti dans *Le Point* – je crois, c'est ça, ouaip ? – où je racontais un petit peu ce que j'avais fait en 92. Et Laure est venue chez moi, à Poitiers. Et puis, on a discuté. Je lui ai un petit peu expliqué ce que j'avais fait là-bas. Je lui ai montré quelques photos et à l'issue de pas mal de temps, elle m'a proposé

de faire un bouquin. Et là, j'ai dit : « Oui ». Parce que j'ai eu envie de raconter ce qui s'était passé là-bas, ce que j'avais vu, ce qu'on avait fait, avec les collègues.

[18' 42'']

Laure de Vulpian : Alors, c'était comment là-bas ?

[18' 43'']

Thierry Prunnaud : Alors, le Rwanda. Eh bien, nous, déjà, quand on est arrivé, on a eu des renseignements par nos chefs qui ne correspondaient pas du tout, du tout, à ce qui s'est passé après. Mais on ne s'en est pas rendu compte tout de suite. Les infos qu'on avait c'était : « Il y a les rebelles qui arrivent d'Ouganda, qui tuent les Hutu ». Bon. Nous, on arrive à Goma, puis à Bukavu. On avance dans le pays. Petits coups de sonde, avec des unités. On est dispatché par groupes. Nous, on était..., avec les marins, on était deux ou trois unités ensemble. Chaque groupe était dispatché. Mais personne ne savait ce que faisait l'autre. Il y avait des directives qui partaient d'en bas vers les chefs, qui redescendaient vers nous. Mais nous, entre nous, on ne se contactait pas. Donc, moi, je ne sais pas du tout ce qu'ont fait les autres unités, qui étaient à Kibuye, qui étaient à Gikongoro. Nous, on ne savait pas. Et il a fallu quelques jours, quand même, pour se rendre compte qu'en fait... Parce qu'on ne trouvait pas de cadavres hutu. Et on les voyait en pleine forme, bien habillés, tout propre sur eux, et on trouvait ça un petit peu bizarre. Et puis, moi, eh bien, j'aime bien fouiller un petit peu, moi aussi, en tant que gendarme. Donc, j'allais faire mes petits coups de sonde à droite, à gauche. Je posais des questions avec mes gars. Et on avait toujours des renseignements qui étaient les suivants : « A Bisesero, il y a des rebelles. Ils sont à peu près 500, armés jusqu'aux dents et ils tuent tout le monde ». On a trouvé ça un petit peu bizarre quand même. Et on ne trouvait toujours pas de cadavres. Sauf un jour, dans un village pro-hutu où, là, il y a un petit bonhomme – mais je le raconte dans le livre –, c'est un tout maigre, tout sale, qui sort du lot. Et là, j'ai eu le flash. Je me suis dit : « Ce gars-là, ce n'est pas un type comme les autres, quoi. C'est..., ça, c'est un Tutsi ». Puisque j'avais la description, j'avais bossé déjà pendant quatre mois là-bas. Donc, je savais à peu près les différencier. Et ce gars-là, il sortait..., ce n'était pas le même, quoi. Ce n'était pas le même que les autres. Et là, je me suis dit : « Il y a un truc qui ne va pas ». Et le soir, tous les soirs, comme j'étais responsable d'un petit groupe, je rendais compte à mon chef supérieur qui était le commandant Gillier. Et je lui racontais tous les soirs ce qu'on faisait dans la journée, les renseignements que j'avais, qui se recoupaient, que, à Bisesero, il y avait des rebelles armés jusqu'aux dents. Et lui nous donnait..., on avait interdiction de contacter ces gens-là. Absolument pas, il ne fallait absolument pas intervenir, ni aller voir, ni quoi que ce soit. Et ça a duré, quand même, quelques jours. Jusqu'au jour où le 30 juin, nous étions partis avec toute notre équipe, les marins et les autres, faire une distribution de biscuits dans un village au-delà de Bisesero. Et ce jour-là, je me suis dit, la veille – au moment du briefing avec le capitaine, enfin le commandant Gillier, le capitaine de corvette –, j'ai dit à mes gars, et à Philippe : « Demain, on va voir ce qui se passe à Bisesero ». On est parti distribuer des biscuits. Et une fois distribués les biscuits, le capitaine..., le commandant Gillier, lui, est parti chercher un curé un peu plus loin dans un village – et où le curé n'a jamais voulu venir, d'ailleurs. Eh bien, avec les gars, on a dit : « Bon, allez ! On redescend, on va aller voir ce qui se passe à Bisesero ». Et en chemin, on rencontre un jeune qui nous saute dessus – un Tutsi – et qui nous dit : « Venez, venez voir ! On a des trucs à vous montrer ! On est en train de nous tuer ! ». Alors, on y est allé, effectivement. Et on est arrivé... On est arrivé, eh bien, au bout du monde comme ils appelaient ça. C'était une horreur. Ils nous ont montrés, ils nous ont emmenés... Sur des hectares, c'était tous les mètres : des cadavres, des frais, des pas frais, des enfants, coupés en morceaux. Des trucs horribles, horribles, horribles. Alors, quand j'ai vu ça, j'étais très en colère, forcément. Et... Excusez-moi [il éclate en sanglots]...

[22' 15'']

Laure de Vulpian : Donc, ça a été un choc, forcément, pour ces militaires. Au départ, ils n'étaient qu'une douzaine à avoir quitté le groupe. En fait, votre détachement faisait une cinquantaine de personnes. Vous étiez tous allés à Gisovu. Et simplement, une dizaine d'entre vous, vous êtes descendus à Bisesero. Je ne sais pas, je dirais à trois kilomètres en-dessous. Et c'est là que vous avez découvert les collines tapissées de cadavres. Et effectivement, chaque... Enfin, pas chacun, mais en tout cas, toi, tu avais un guide, qui t'emmenait et qui te disait comment ça se passait. Comment les plus faibles d'abord étaient tués. D'abord, les enfants, les femmes avec les bébés au dos, etc. Les vieux. Et puis, finalement, on arrivait aux hommes. Et, en marchant, toi, tu t'es approché d'un ravin – enfin, d'un ravin, tu ne savais pas que c'était un ravin. Tu t'es approché... Bon. Ça va ?

[23' 10'']

Thierry Prunghaud : [Il est toujours en pleurs]. Ouaip... Désolé [il se remet à pleurer].

[23' 15'']

Laure de Vulpian : Ça ne va pas, si ? [Inaudible]... Non, bon. OK. Bon. Et, donc, c'était un charnier à ciel ouvert. Et donc, voilà, 20 ans après, les traces que ça laisse. Donc, à ce moment-là, tu as pris la décision de faire appeler Gillier – le commandant Gillier –, qui était cinq kilomètres au-dessus. Il est arrivé. Tu l'as pris par la main, quasiment, tu l'as emmené au ravin et tu l'as engueulé. Et tu lui as dit : « Vous voyez, les gens à qui on vient de donner à bouffer, eh bien, [ce sont] eux qui ont fait ça ». Et Gillier est resté planté devant le ravin, la tête dans les mains, en se disant : « Merde !, merde !, merde ! ». Voilà. Et il a appelé son supérieur hiérarchique, le colonel Rosier – dont on parle beaucoup dans le livre –, en disant : « Faut faire quelque chose ». Rosier est arrivé, d'un petit coup d'hélicoptère – une demi-heure –, il s'est posé là. Il n'est probablement même pas allé voir le ravin et il a simplement écouté Gillier. Et il a décidé de rendre compte à Lafourcade – le patron de l'opération qui est à Goma, au Zaïre – en disant : « Il faut déclencher une opération humanitaire parce qu'il y a d'autres gens qui sont là. Il y a des blessés et il faut aller les chercher ». Et c'est comme ça qu'a eu lieu, donc, le sauvetage d'un millier de personnes à Bisesero. Et ça, c'est à vous qu'on le doit et au fait que vous avez décidé de vous affranchir des ordres qui étaient de ne pas aller à Bisesero, de ne pas aller au contact des soi-disant « rebelles ».

[24' 52'']

[Pause musicale]

[29' 12'']

Aude Rabillon : « Réveillez-vous ! », avec la voix de Tiken Jah Fakoly. C'était le titre « Françafrique ». Et vous êtes toujours à l'écoute des « Ombres Loin du Front » sur Radio Fréquence Paris Plurielle, 106.3. Nous diffusons un débat qui s'est tenu le 24 janvier dernier à Ivry-sur-Seine dans le cadre de « La semaine de la mémoire ». Un débat organisé par « Appui Rwanda » et la librairie « Envie de lire », autour de l'opération Turquoise. Une opération soi-disant « humanitaire » menée par la France au Rwanda entre juin 94 et août 94. Autour de la table, il y avait Laure de Vulpian, journaliste à France Culture, qui est auteure, avec Thierry [Prunghaud] – qui est un ancien membre du GIGN et qui est là, principalement en tant que témoin –, d'un livre qui s'intitule *Silence turquoise*. Le débat est animé par l'historien José Kagabo. Après la découverte, le 30 juin 94, de [Bisesero], eh bien, c'est la question de la responsabilité, au sein de l'armée et de l'Etat français, qui est posée.

[30' 03'']

Laure de Vulpian : Faut se représenter, quand même, que le commandant militaire était soit naïf, soit pervers. Naïf, parce qu'il faisait crédit à ceux qui..., aux Hutu, forcément génocidaires, les notables

hutu qui les informaient – c'était des gens qui participaient au génocide. [Ce sont] eux qui disaient : « 500 rebelles armés jusqu'aux dents ». Alors, là, l'armée était naïve, l'armée française était naïve. Ou alors, elle était perverse, parce qu'ils savaient très bien que c'était des Tutsi menacés et en danger de mort imminent et ils n'avaient aucune intention d'aller les sauver.

[30' 39'']

José Kagabo : Dire que l'armée était naïve, certes – et certes encore –, je n'en sais rien. Mais, ce qui me paraît important, dans le témoignage de Thierry, c'est que Thierry nous amène, à mon avis, à ce qui me paraît être la plus centrale des questions : qui était naïf ? Qui savait quoi ? Qui donnait ordre de quoi ? Donc, la question, centrale pour moi, c'est la chaîne de commandement. Bon. Il y a ce qu'on disait aux gens comme Thierry, sur place. Mais il y a ceux qui leur disaient et il y a ceux qui transmettaient les ordres. Pour avoir enquêté au sein de la Commission rwandaise d'établissement des responsabilités de la France, et en cédant à mes démons d'historien, je travaille sur des archives, je sais qu'il y a des noms qui apparaissent dans la chaîne de transmission des ordres. Il a été évoqué la question du rôle d'Hubert Védrine. Védrine, à l'époque secrétaire général à l'Elysée, transmet beaucoup de notes au Président François Mitterrand, annotées, et que le Président Mitterrand lui renvoie, annotées. On voit bien apparaître un général, Christian Quesnot, qui est chef d'état-major particulier de François Mitterrand. Donc, tous ces braves gens sont au fait de ce que Thierry ignore, lui qui est sur le terrain. Mais ce qu'il dit, par recoupements, permet de remonter un petit peu la chaîne, de voir qui savait quoi, qui donnait quel type d'ordre et quels étaient les penchants des donneurs d'ordre. Si, à cette époque-là, il y a eu, dans la chaîne de commandement, de grands naïfs, mais, après coup, ne faut-il tout de même pas constater qu'il y a eu tentative de construction d'une vérité d'Etat ? Autrement dit, un autre mensonge d'Etat. Je suis universitaire. Je me dois tout de même de constater que des collègues universitaires se sont attelés à écrire, ou à faire écrire, des récits qui noyaient ce genre de témoignages. Je dois tout de même rappeler qu'un juge bien français, Bruguière, a mis en œuvre la justice française pour produire un récit judiciaire qui noie le débat sur les responsabilités de la France. Donc, je récuse – tu me permets, Laure –, je récuse totalement la question de naïveté. Dans la chaîne, il y a des naïfs, des moins naïfs. Et il y a des actes conscients, avant, pendant et après.

[33' 33'']

Laure de Vulpian : Sur la question de la chaîne de commandement et de la naïveté, Thierry va dire... Enfin, il faudrait... Je crois que ce serait intéressant que tu dises un petit peu comment était Gillier ? Gillier... Moi, je fais le distinguo entre tous ces gens du terrain. Je ne parle pas des gens qui étaient à Paris, parce que ceux-là ne sont pas naïfs. Mais ceux qui étaient sur le terrain pouvaient l'être. Certains, pas tous. Je pense que le général Lafourcade a eu une dose de naïveté, ou disons qu'il a peut-être manqué d'informations et peut-être même d'intelligence de la situation. Gillier avait tellement envie de bien faire, peut-être. Il était peut-être tellement dans l'obéissance. De toute façon, effectivement, les militaires doivent obéir. Bon. Mais il y en a d'autres qui étaient très au courant, et là, je pense au colonel Rosier. Mais peut-être que tu peux parler de Marin Gillier, qui est contre-amiral aujourd'hui.

[34' 26'']

Thierry Prungnaud : Alors, pour parler de Marin Gillier, qui était capitaine de corvette à l'époque... C'est un monsieur qu'on a sorti des bureaux – je ne lui en veux pas, il en faut – qu'on a balancé sur le terrain. Alors lui, je pense – on parlait tout à l'heure de qui savait quoi –, lui, je pense qu'il n'était pas au courant du tout de ce qui se passait. Rosier, oui. Et ça, je... Mordicus. Parce qu'en 93, 92-93, il était déjà là-bas, avec son régiment, le 1^{er} RPIMa. Et nous, quand nous étions là-bas à former les gens, on se retrouvait tous les soirs, à l'hôtel, là-bas, où tous les coopérants se retrouvaient. Et sur le front, à Ruhengeri, il y avait le 1^{er} RPIMa qui était là-bas. Et quand les gens étaient relevés, ils racontaient un petit peu ce qui se passait là-bas. Alors, on a souvent dit que les Français étaient là-bas simplement

comme conseillers techniques. Et en fait, je peux vous dire que ce n'est pas vrai parce que les militaires qui revenaient du front racontaient leur guerre. Donc, ils participaient à la guerre, avec le FPR en face. Et Rosier était le patron. Donc, Rosier était forcément au courant, à ce niveau-là. Après, les petits chefs qu'on avait, nous, comme le capitaine de corvette Marin Gillier, et les autres – Diego –, et les autres, eux, je pense qu'ils n'étaient pas au courant de ce qui se passaient vraiment. Il a fallu attendre un petit peu que la machine se mette en route et qu'on découvre Bisesero, malheureusement, avec tout ce que ça impliquait, et le nombre de morts, pour se rendre compte, eh bien ouaip, qu'on s'était fait avoir par les gens de beaucoup plus haut, quoi, qui étaient forcément au courant, voilà.

[35' 53'']

Une personne dans le public [il s'agit vraisemblablement d'Aude Rabillon] : Et comment on peut vous cacher ça, quand vous êtes sur le terrain ?

[35' 56'']

Thierry Prunghaud : On ne nous a pas dit la vérité. On nous a dit : « [Ce sont] les Tutsi qui tuent les Hutu ». Voilà, on arrive là-bas, pendant plusieurs jours, eh bien, oui, mais ils sont où les cadavres ? Parce qu'on n'en a pas vu. Et petit à petit, on s'est rendu compte, par renseignements, que, eh bien, c'était des mensonges, quoi. Et avec la découverte ensuite de Bisesero, eh bien là, voilà. Ça a demandé quand même quatre jours : 23, quatre, cinq, six, sept. Ouaip, quatre, cinq jours, avant qu'on s'en rende compte, malheureusement.

[36' 25'']

Laure de Vulpian : En fait, je pense qu'effectivement, il n'y a, bon, au sommet de la hiérarchie, chez les militaires et chez les politiques, il n'y a aucune naïveté. Tout était bien préparé. Donc, c'était soi-disant une opération « humanitaire ». Mais on envoie les forces spéciales. Donc les forces spéciales, [elles] ne font jamais d'humanitaire. [Elles] viennent, [elles] interviennent avant l'humanitaire. On leur fait une présentation de la situation qui est très particulière : c'est-à-dire qu'on ne leur décrit pas le génocide, on leur décrit la guerre. Parce que la guerre, elle commence en octobre 1990. Elle s'arrête du fait de la signature des accords de paix d'Arusha, en août 1993. Donc, après cette date, on n'est plus..., il n'y a plus de guerre civile au Rwanda. Et, à la fin de l'année 93, d'ailleurs, toute l'armée française s'en va. Ça fait partie des clauses des accords de paix d'Arusha. Donc, on est en situation de paix. Mais avec l'attentat contre le Président Habyarimana, le génocide commence et, trois jours après, la guerre reprend. Ce qui est tout à fait logique ! Le FPR constate que le génocide a commencé et il se dit : « Il n'est pas question de laisser faire ça. Il faut absolument chasser ces gens, renverser ce pouvoir qui vient d'être nommé ». Nouveau pouvoir qu'on appelle le « Gouvernement intérimaire rwandais », le « GIR ». Donc, la guerre a repris. Il y a eu une première opération spéciale, en avril 1994 – à vocation humanitaire aussi –, qui était juste d'aller prendre les ressortissants français et étrangers et les sortir, les évacuer du Rwanda. C'est une opération qui a duré cinq ou six jours, pas plus. Je ne sais plus combien ils ont évacué de personnes. Je ne sais plus, 2 000, je crois, oui, pour Amaryllis. Bon. Et ensuite, l'armée française est partie. Il est resté, secrètement, des militaires français. Mais ça, ça n'était pas public, à l'époque. Après, il y a eu l'opération Turquoise, donc au mois de juin. Mais elle commence le 23 juin, c'est très tard ! C'est quasiment le 80^{ème} jour du génocide, qui en dure 100. Donc, tout le boulot, tout le travail est déjà fait : la plupart des victimes sont déjà mortes. On intervient pour sauver des personnes en danger, des personnes menacées. On ne dit pas qui elles sont, on ne dit pas si ce sont des Hutu ou des Tutsi. Ça, c'est déjà la première faille à noter dans le discours. Plus qu'une faille, enfin, vraiment, c'est une volonté d'occulter. Ensuite, on envoie les forces spéciales. Alors, c'est vrai qu'on ne va pas envoyer des militaires sans qu'il y ait eu des reconnaissances. Votre rôle c'était de faire ces reconnaissances, d'ouvrir les portes et de donner des renseignements. C'est ce qui a été fait au Mali, là, récemment – en toute transparence, en comparaison. Mais c'est toujours comme ça. Donc, les forces spéciales... Le premier briefing que tu as eu, on vous a présenté non pas la

situation du génocide mais la situation militaire. Et quand on vous dit : « Les rebelles tuent tous les Hutu », on vous dit, on vous parle juste de la guerre. Mais la guerre, elle ne se passe, justement, pas là ! Pas dans la zone Turquoise [rire] ! C'est ça qui est un peu surréaliste !

[39' 40'']

José Kagabo : Non, mais, justement, non... C'est surréaliste et en même temps, bon, c'est compréhensible pour moi. Il y a un parti pris, celui par exemple de dire aux gens comme Thierry que ce sont les Tutsi qui tuent les Hutu. C'est un parti pris parce que, à l'époque, on a assez d'informations sur ce qui se déroule, réellement, au Rwanda. Donc, il y a un parti pris mensonger. Pourquoi...

[40' 06'']

Laure de Vulpian : Je suis... Attendez, je suis obligée de t'interrompre une toute petite seconde parce que c'est quand même un peu important. Je ne sais pas si ça vous a vraiment été dit : « Les Tutsi tuent les Hutu ». Ce n'est pas du vocabulaire de militaire, ça.

[40' 21'']

Thierry Prunghaud : Au premier briefing à Bukavu, c'était : « Les rebelles »...

[40' 25'']

Laure de Vulpian : Qui tuent la population ?

[40' 26'']

Thierry Prunghaud : Ouais, voilà. Et après, ça a changé. C'était : « Les Tutsi ».

[40' 30'']

José Kagabo : Donc, on dit : « Les rebelles ». Mais chacun sait, à travers la presse de l'époque, qu'on dit : « Les rebelles tutsi ». Donc, on peut, de façon elliptique, laisser sous-entendre.

[40' 44'']

Laure de Vulpian : Mais, nous, on le sait maintenant. Et à l'époque, on le savait déjà. Mais, eux, non.

[40' 49'']

José Kagabo : Non, justement ! Non, mais c'est là, j'insiste : il y a des gens comme Thierry qui sont abreuvés d'informations très peu conformes à la réalité.

[41' 00'']

Thierry Prunghaud : Non, non. Nous, on n'était pas au courant. On n'en parlait pas à l'époque, c'était...

[41' 02'']

José Kagabo : Voilà, voilà.

[41' 03'']

Thierry Prunghaud : C'était le génocide mais on n'en parlait pas.

[41' 02'']

José Kagabo : Voilà.

[41' 06'']

Thierry Prunghaud : On ne parlait même pas de génocide, d'ailleurs, à cette époque-là.

[41' 09'']

Une personne dans le public [il s'agit vraisemblablement de Michel Sitbon] : Non, mais en 92, quand vous étiez-là, vous n'aviez pas le sentiment que la garde présidentielle que vous formiez avait pour cible les mêmes rebelles tutsi ?

[41' 17'']

Thierry Prunghaud : Si, on les formait pour ça, en fait. Mais voilà, nous, ce n'était pas notre problème, on formait les gars. La guerre, c'était à la frontière, à Ruhengeri là-haut, la frontière ougandaise. Il y a les Hutu – mais on l'a su après – qui organisaient des pseudos attentats où ils piégeaient des mines, des camions, des taxis. Mais c'était fait exprès, justement, pour discréditer le FPR. Pour revenir aux rebelles tutsi, ayant justement été former les gens en 92, moi, quand on me parlait de rebelles qui tuaient les Hutu, je savais forcément que c'était les Tutsi puisque les Tutsi, c'était des gens du Rwanda qui avaient été mis dehors, voilà, et qui revenaient. Moi, je savais que c'était des Tutsi, de toute façon.

[41' 57'']

Une personne dans le public : J'aimerais bien, si vous pouviez nous expliquer : c'est quoi, comment marche un briefing ? Est-ce qu'il y a des éléments d'histoire qui vous sont donnés ou pas du tout ? Quand vous arrivez, vous et vos camarades, sur le terrain, quelle formation minimale on vous a donné du pays ? Et la deuxième question : au moment où vous transgressez l'interdit de ne pas aller à Bisesero, est-ce que c'est..., c'est un truc, quand même, un peu courant au sein de l'armée de pouvoir transgresser ce type d'interdit, ce n'était pas si grave que ça ? Ou est-ce que vous le faites en sachant que vous encourez quelque chose ?

[42' 31'']

Thierry Prunghaud : Alors, on va commencer par le briefing. Bon, un briefing, c'est un..., c'est broser brièvement... Je connaissais le pays un petit peu avant, mais bon. [Ce sont] tous les chefs de détachement qui sont réunis avec le patron, là. En l'occurrence, c'était le colonel Rosier qui était le patron du COS, le commandement des opérations spéciales du 1^{er} RCA. Et là, il nous explique brièvement, il nous brosse brièvement l'état du truc, quoi. Voilà. Mais c'est bref, ça dure même pas une heure, quoi. C'est, bon..., ce que je vous ai dit, en fait : les rebelles qui attaquent, voilà. Et puis après, ça change, au fur et à mesure.

[43' 05'']

La même intervenante : Ce n'est pas du tout l'histoire du Rwanda, même minimalement quand...

[43' 09'']

Thierry Prunnaud : Ah, si ! Moi si, moi si.

[43' 09'']

La même intervenante : Non, mais vous, vous y avez...

[43' 10'']

Thierry Prunnaud : Mes collègues, non. Les trois-quarts des collègues, ils n'étaient jamais venus au Rwanda. A part le 1^{er} RPIMa. Mais les autres, non, ils ne connaissaient absolument pas le Rwanda. D'autres pays d'Afrique, mais pas le Rwanda, ni l'histoire du Rwanda, ni l'histoire des rebelles tutsi qui reviennent reprendre le pays. Ça non. Nous, on était..., enfin, moi, j'étais au courant, oui. Ensuite, on parlait de désobéir. Non, un militaire il ne désobéit pas [rire], normalement. Moi, je trouvais ça tellement énorme, ce truc, que j'ai désobéi. Normalement, j'aurais pu risquer de..., une grave chose, quoi. Mais au moins, d'être..., je ne sais pas, d'être viré de la gendarmerie. Et, là, il ne s'est rien passé puisqu'on a quand même sauvé 1 000 personnes, donc.

[43' 50'']

José Kagabo : Thierry dit : « Je suis militaire. La désobéissance chez les militaires, ça n'existait pas ». C'est un contexte qu'il faut prendre en considération. La moyenne d'âge, quand vous êtes là, c'est autour de 23 ans ?

[44' 03'']

Thierry Prunnaud : Pour les militaires ?

[44' 03'']

José Kagabo : Oui.

[44' 04'']

Thierry Prunnaud : Sauf pour les gradés, oui. Les jeunes militaires marins, oui...

[44' 06'']

José Kagabo : Les jeunes militaires.

[44' 07'']

Thierry Prunnaud : Vers 19, 18. 18 pour les plus jeunes, oui.

[44' 09'']

José Kagabo : Voilà, 18, 23 ans. Alors...

[44' 11'']

Thierry Prunnaud : Les gradés, on n'est un peu plus vieux, oui.

[44' 13'']

José Kagabo : Alors, voilà. Quand je dis : « Il faut contextualiser », il me souvient d'avoir eu cet âge-là. J'imagine bien volontiers quelle était ma perception des choses. Et aujourd'hui, donc, on a un peu de recul sur soi, sur l'expérience qu'on a eue. Et puis il y a quand même des choses qui ont été publiées.

[44' 32'']

La même intervenante : Mais, vous, tout de suite, après, vous, vos collègues, comme militaire, après Bisesero, on reste... ? On fait comment ? Enfin là...

[44' 40'']

Thierry Prunghaud : Après Bisesero ? Bon, nous, de toute façon, on est resté avec les rescapés jusqu'au lendemain, jusqu'à ce qu'on soit relevé, eh bien, par les légionnaires. Il était hors de question qu'on les laisse de toute façon. Et à partir du 30, dès le lendemain, les ordres ont complètement changé de nos patrons. C'était complètement différent : ils s'étaient rendu compte qu'on avait compris et, là, les ordres ont complètement changé : il fallait désarmer tous les FAR, il fallait lever tous les barrages, il fallait... – c'était complètement différent –, arrêter les génocidaires, sur dénonciation, aller chercher les Tutsi qui étaient encore cachés, parce que ça continuait dans les collines à se zigouiller un petit peu. Mais les ordres avaient complètement, complètement changé. Je pense que, à notre niveau à nous jusqu'au niveau du patron du COS, nous, avec notre action à Bisesero, on a fait comprendre à tous les gens ce qui se passait réellement. Le seul, je pense, qui était au courant, lui, de ce qui se passait, c'était Rosier. Parce que c'était le..., notre plus haut gradé, après Lafourcade. Mais lui était sur Goma, donc je ne pense pas qu'il était au courant. Les ordres ont changé parce qu'on a découvert le pot aux roses, on a mis le caillou dans l'engrenage, quoi. Ce n'était pas ce qui était prévu. Ce qui était prévu, c'est qu'il n'y ait plus de Tutsi, du tout. Et nous, on les a découverts et on les a sauvés. Et là, ça a complètement chamboulé le système, quoi.

[45' 49'']

Une personne dans le public [il s'agit vraisemblablement d'Aude Rabillon] : Parce qu'en fait c'était quoi l'opération Turquoise, officiellement ?

[44' 52'']

Thierry Prunghaud : On envoyait la France 90 jours après. Pratiquement la fin du génocide, quoi.

[45' 58'']

La même intervenante [il s'agit vraisemblablement d'Aude Rabillon] : Mais c'était justifié comment... ?

[46' 00'']

Thierry Prunghaud : C'était pour se justifier. Pour que la France justifie qu'elle avait fait quelque chose. Ils auraient très bien pu nous envoyer avant. Ça aurait évité un million et demi de morts, quoi. C'est..., voilà. C'est ce qui me révolte un petit peu, quoi. Mais pourquoi ? Pourquoi on nous a envoyé à la fin ? On nous envoie au mois de juin ! 23 juin.

[46' 12'']

La même intervenante [il s'agit vraisemblablement d'Aude Rabillon] : Et donc, pourquoi justement ?

[46' 14'']

Thierry Prunghaud : C'est une question. Pourquoi ? [Sourire].

[46' 17'']

José Kagabo : Pourquoi Turquoise ? Et je pense que l'analyse échappe à l'action immédiate du militaire qui est sur le terrain. C'est toute une série, une chaîne de conceptions, de configurations, intellectuelles, politiques, idéologiques, qu'il faut considérer pour y répondre. Pour les politiques, il s'agit d'arrêter des affreux jojos anglo-saxons. Donc, des gars du FPR, qui parlent anglais, qui empiètent sur le pré-carré francophone. Ça, on voit bien cette analyse à travers les archives de ce qu'il est convenu d'appeler « le fonds Mitterrand » aujourd'hui, qui sont à disposition. Il y [en] a quelques-unes dans le livre de Morel, il y [en] a quelques-unes qui ont été utilisées par la Commission rwandaise d'établissement des responsabilités de la France. Quand on voit bien le discours du général Quesnot, quand on voit bien les comptes rendus de réunions restreintes autour de François Mitterrand, on voit bien pourquoi on envoie Turquoise. Dois-je rappeler, par exemple, que François Mitterrand demande à son ministre des Affaires étrangères de l'époque, Roland Dumas, de demander aux Britanniques d'empêcher Museveni, l'Ougandais, de soutenir le FPR. Dois-je rappeler peut-être aussi – c'est plus récent – une publication d'Hubert Védrine qui prend appui sur un livre d'un journaliste bien en vue, Pierre Péan, et qui explique, Hubert Védrine, que ce qui se passe avec la proclamation d'un Etat soudanais au Sud Soudan est une illustration d'un grand complot anti-France en Afrique centrale. Donc, on envoie l'opération Turquoise pour sauvegarder les intérêts de la France dans cette région du monde.

[48' 12'']

Laure de Vulpian : Turquoise a deux fonctions : permettre à la France de se racheter, justement, de n'avoir rien fait – d'avoir soutenu d'abord le régime Habyarimana, puis de n'avoir rien fait au début du génocide. Donc, ça lui permet de redorer un peu son blason en disant : « On va aller sauver des gens », etc. Elle ne dit pas qui, ça c'est fondamental. Elle fait l'impasse sur qui vont être les bénéficiaires de l'opération Turquoise. Et ça, c'est le deuxième aspect de l'objectif caché de Turquoise, c'est : « Eh bien, oui, on va aller aider des gens. On va aider nos copains hutu ». On va faire une zone humanitaire sûre, c'est-à-dire on va geler une partie du territoire, on va empêcher le FPR de s'en emparer. On va donc bloquer la situation politique et militaire locale. Ça a créé un appel d'air plein de Hutu – la population hutu qui avait peur, bon, de la guerre, de toute façon –, plus des tas de génocidaires sont venus se réfugier dans cette zone Turquoise. Et de là, ils ont pu passer tranquillement au Zaïre. Donc, on a permis aussi l'exfiltration de beaucoup de gens, y compris le président de la République, des ministres, des militaires de haut rang, qui sont passés par la zone Turquoise. Et moi, j'ai vraiment du mal... Enfin, je veux dire, c'est impossible de faire l'impasse là-dessus ! Ces gens étaient réfugiés à l'extrême nord du Rwanda, ils n'avaient que trois kilomètres à franchir [rire] pour passer au Zaïre. Eh bien, non ! [Rire]. Ils sont partis en direction du Sud, ils sont entrés dans la zone Turquoise, ils se sont installés dans la zone Turquoise. Bon, quand ça s'est su, les ordres ont été de leur proposer de partir en 24 heures. Bon, voilà. Donc c'est quoi, ça ? C'est de l'exfiltration organisée, tout simplement ! Donc, la vraie vocation de Turquoise, c'était de – aux yeux de l'opinion française, et peut-être internationale – se refaire une virginité en disant on va aider les pauvres gens qui vont être massacrés. Mais sous-entendu, qu'on disait déjà qu'un double génocide commençait ou qu'un contre-génocide commençait, inverse, commis par le FPR sur les Hutu. Donc, tout ça, c'est en filigrane, c'est en toile de fond, ce n'est pas explicite. Et donc, c'était aider les Hutu à s'en sortir.

[50' 28'']

José Kagabo : Je pense qu'il y a une clé de lecture de tout ça. Il y a ce qu'on appelle « la communication en temps de guerre ». Donc, il y a ce que l'on dit et ce que l'on poursuit en faisant la guerre. Donc, ce qui se joue dans cette opération Turquoise, il est question de créer un Hutuland et un Tutsiland, c'est-à-dire la partition du pays en deux morceaux : un morceau hutu, un morceau tutsi. Tutsiland, Hutuland. Bon, vous le dites dans le livre. Mais je le sais déjà dans le discours de l'époque ! Dans les archives que j'ai pu consulter, déjà en 94, dans la tête de certains cerveaux géostratégiques français, il est envisagé de créer une zone hutu et une zone tutsi. Encore une fois, sur l'idée que les Tutsi sont anglophones, les Hutu sont francophones. Ce qui est complètement farfelu, vous l'avez constaté sur le terrain. Donc, il y a un calcul géostratégique.

[51' 41'']

Laure de Vulpian : Oui, de toute façon, la volonté de bloquer Kagame et le FPR est évidente. Ça a d'ailleurs été avancé par des journalistes à l'époque et la réponse officielle, immédiatement, était de dire : « Mais pas du tout ! ». Mitterrand l'a dit dans des conférences de presse, etc. : « Nous ne voulons pas lui voler la victoire ». Tout le monde savait qu'il allait gagner [sourire] mais comme par hasard, on est venu s'installer là, juste au bon moment, quoi. Kagame, il était considéré comme faisant partie du bloc anglo-saxon. C'est-à-dire, Mitterrand, il avait quand même cette espèce de vision complètement archaïque issue de Fachoda. En plus, il n'y avait plus l'ennemi soviétique mais c'était l'ennemi anglo-saxon en Afrique. C'était assez simpliste, binaire et idiot, en l'occurrence. Je veux dire, OK, les gens qui étaient réfugiés en Ouganda depuis 30 ans déjà avaient grandi dans un pays anglophone, donc ils parlaient anglais [sourire]. Mais c'était des Rwandais, quoi ! Et ça, on ne vous le rappelle plus du tout. A cette époque-là, quand on vous dit : « Ah, les méchants anglo-saxons ». Eh bien, oui, mais non ! Ce sont des Rwandais, quand même !

[52' 46'']

José Kagabo : Oui, encore une fois, affaire de contexte aussi. La guerre au Rwanda éclate début octobre 90. A ce moment-là, la carte du monde de l'inimitié politique-géostratégique est en train d'être chamboulée. Ce qu'on appelle « l'effondrement du mur de Berlin ». Donc, c'est presque concomitant. Ça, c'est 89, et la guerre au Rwanda, 90. Donc, on voit bien comment se construit la vision stratégique de Mitterrand à cette époque-là.

[53' 14'']

[Pause musicale]

[57' 51'']

Aude Rabillon : Oui, c'est « 50 ans 2 dépendance » et 50 ans qui continuent encore. On est plus loin que ça. Et c'était Smockey. Vous êtes toujours à l'écoute des « Oreilles loin du front » sur Fréquences Paris Plurielle, 106.3. Et voici la dernière partie du débat qui s'est tenu le 24 janvier 2013 à Ivry-sur-Seine, dans le cadre de « La semaine de la mémoire ». Un débat organisé par « Appui Rwanda » et la librairie « Envie de lire ». C'est autour de l'opération Turquoise, opération soi-disant « humanitaire » qui était menée par la France, au Rwanda, entre juin 94 et août 94. On entend Laure de Vulpian, qui est journaliste à France Culture, on entend également Thierry [Prunghaud], un ancien membre du GIGN qui a décidé de témoigner sur cette opération Turquoise. Et c'est un débat animé par l'historien José Kagabo et en présence de Jean-Claude Lefort, qu'on va entendre un petit peu plus, tout à l'heure. Il a été vice-président de la Mission d'information parlementaire sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU, au Rwanda, entre 90 et 94. Et c'est une Mission parlementaire plus connue sous le nom de « Mission Quilès ». Alors, ce que montrent Laure de Vulpian, Thierry [Prunghaud] et José Kagabo, c'est que, eh bien, des gens haut placés dans l'armée, au sein de l'Etat et du gouvernement, ne pouvaient pas ne pas savoir ce qui se passait au Rwanda. Il y a donc une

véritable volonté d'occulter, qui est à l'œuvre et toujours à l'œuvre. Et pire, une volonté d'élaborer une vérité d'Etat, un mensonge d'Etat. Retour sur [Bisesero] : Thierry [Prunghaud], bon, on le rappelle, désobéit aux ordres et c'est comme ça qu'il découvre le 30 juin 94 les survivants de [Bisesero], des Tutsi qui se faisaient massacrer par les Hutu. Mais ce que Thierry [Prunghaud] ne savait pas, avant que Laure de Vulpian ne fasse son enquête, c'est que trois jours plus tôt, un autre homme – Diego, qui est un officier – avait découvert [Bisesero] et avait transmis l'information à ses supérieurs. Mais personne n'était intervenu.

[59' 43'']

Une personne dans le public [il s'agit vraisemblablement de François Graner] : Ce que disent les officiers à propos de Bisesero, il y a beaucoup de contradictions. Ils disent : « On ne savait pas ce qui s'est passé, on ne savait pas que c'était des Tutsi à protéger. On pensait que c'était des personnes armées ». La deuxième chose : « Le début de Turquoise, la priorité absolue, c'était le renseignement et c'est pour ça qu'il fallait que les forces spéciales interviennent au début parce qu'on avait besoin de beaucoup de renseignements dans les premiers jours ». La troisième chose, c'est qu'il y a effectivement une personne – donc Diego Duval – qui a découvert la réalité de Bisesero dès le 27 juin et que c'est..., donc qui a compris ce qui se passait. Et ça, les officiers reconnaissent a posteriori que, effectivement, il y a été. Simplement, ils disent qu'il n'a pas fait de rapport ou qu'il l'aurait fait trop tard. Pour quelqu'un qui ne connaît pas les militaires, ça paraît aberrant que quelqu'un des forces spéciales qui soit ultra sélectionné et formé puisse ne pas faire de rapport immédiatement. Donc, moi, je voulais vous demander : vous, d'après votre expérience à vous, est-ce que vous aviez une grosse pression pour faire du renseignement ? Est-ce que vous aviez une grosse pression pour rendre compte immédiatement, avec quelle précision ? Est-ce que c'était vraiment central le renseignement et l'information ? Et est-ce qu'on peut imaginer que quelqu'un n'ait pas fait son rapport, voilà ?

[1 h 00' 51'']

Thierry Prunghaud : Déjà, ça, c'est inimaginable. Surtout de la part d'un officier supérieur. Au Rwanda, quand on est arrivé là-bas, c'était, oui : renseignements pour savoir, voilà. C'était, comme on appelle, nous, dans notre jargon, « des coups de sonde » : on partait, on revenait, on repartait, on revenait. Tous les jours on avait des missions différentes, pour avoir des renseignements. Pour la journée du 27, Duval – oui, Diego – est monté là-haut. Il a vu. Et il a rendu compte ! Seulement, son message, il a disparu. Mais il a rendu compte. Parce que tous les soirs, on rendait... Tous les chefs de détachement..., dont, moi, je faisais partie, je rendais compte à Gillier. Gillier rendait compte à Romuald, enfin à Rosier. Et Duval faisait la même chose ! Et chaque détachement faisait exactement la même chose. Tout le monde rendait compte de ce qu'il avait fait, de ses moindres gestes et faits de la journée. Donc, ce n'est même pas pensable que Duval n'ait pas fait son rapport. Et de toute façon, il l'a fait. Parce qu'il y a des traces de toute façon. Je pense qu'il fallait un bouc émissaire.

[1 h 01' 40'']

Le même intervenant [il s'agit vraisemblablement de François Graner] : Et comme vous dites dans le livre, il n'a pas été sanctionné du tout, lui non plus.

[1 h 01' 43'']

Thierry Prunghaud : Non, non.

[1 h 01' 44'']

Le même intervenant [il s'agit vraisemblablement de François Graner] : Il n'y a eu aucune sanction contre lui. Donc, il n'est pas imaginable qu'il n'ait pas fait son rapport.

[1 h 01' 46'']

Thierry Prunghaud : Voilà, exactement. S'il ne l'avait pas fait, il aurait été puni [sourire].

[1 h 01' 50'']

Laure de Vulpian : Diego... Enfin, l'histoire, je ne sais pas si tout le monde l'a connaît. Il y a eu deux découvertes successives de Bisesero, dont une qui a été passée sous silence : la première – qu'on a découverte assez tardivement –, qu'on doit à ce fameux Diego, qui est arrivé à Bisesero trois jours plus tôt. Et il a rendu compte à Rosier qui a peut-être gardé l'information pour lui ou qui l'a peut-être transmise à Lafourcade. Ça, ne peut pas le savoir pour l'instant. Il l'a gardé pour lui alors que Diego avait promis qu'il reviendrait dans les trois jours. A l'époque, c'était vraiment le début de Turquoise et c'est vrai que Diego n'avait pas son matériel, n'avait pas de voiture, n'avait pas de véhicule. Et évidemment, il ne pouvait pas se transporter [sourire] à... – ils étaient montés à une dizaine – mais ils ne pouvaient pas se transporter plus massivement. Rosier est prévenu à 19 heures le 27 juin et il ne fait rien. Et rien ne se fait et rien ne se serait peut-être fait si, eux, n'y étaient pas allés ! Le coup des trois jours de Diego : Diego, il rend compte et après il pense, dans sa tête, que ça va être pris en charge, ça va être organisé par Lafourcade et par Rosier. Ceux qui savent tout, ce sont uniquement les officiers supérieurs – et très supérieurs, les généraux – à Goma. Et Rosier qui est sur le terrain. Voilà, c'est eux qui savent, [ce ne sont] pas les autres !

[1 h 03' 12'']

José Kagabo : Il y a des gens qui savent et des gens qui ne savent pas. Qui savait quoi ? On ne peut pas éluder éternellement cette question. En 92, Pierre Joxe, ministre de la Défense, fait remarquer, dans une réunion d'un conseil restreint autour de Mitterrand, qu'il conviendrait de rapatrier nos troupes – les troupes françaises – et sortir d'une opération néocolonialiste. Bah, moi je veux bien ! Donc, il l'a dit ! Donc, Mitterrand, il l'a su, a su qu'il y avait une autre opinion, une autre option. Quand l'opération Turquoise est décidée, mais les archives le disent très clairement, on ne peut pas les éluder ! Edouard Balladur, Premier ministre, écrit au Président Mitterrand. Il dit : « Monsieur le Président, je vous en conjure, évitons une opération qui apparaîtrait comme néocolonialiste. Monsieur le Président, notre pays est étrangement seul ». Donc, les gens savent ! Ce que, évidemment, les gens comme Thierry ne savent pas sur le terrain. Mais dans les cabinets où ça se discute, il y a des gens qui savent. Il y a des gens qui ont le pouvoir politique de bloquer des décisions, d'en autoriser d'autres. Voilà le débat, à mes yeux !

[1 h 04' 30'']

Laure de Vulpian : Moi, je voudrais poser une question à Jean-Claude Lefort. Il est là ? Oui. Votre expérience, puisque vous avez siégé dans la « Mission Quilès ». Je suis très étonnée de voir que le mot « Bisesero » ne figure même pas dans le « rapport Quilès » qui fait 1 200 pages. Diego a été entendu mais surtout pas interrogé, apparemment, sur ce qui s'est passé le 27 juin. Comment se fait-il que les membres de la « Mission » soient passés à côté de Bisesero ?

[1 h 05' 01'']

Jean-Claude Lefort : Ecoutez, on parle...

[1 h 05' 02'']

Laure de Vulpian : Ce n'est pas une mise en cause pour vous [rire].

[1 h 05' 04'']

Jean-Claude Lefort : Ça ne risque pas ! Non, mais c'est... Nous, on parle d'une affaire qui... La mission s'est réunie – je ne me rappelle plus les dates –, enfin ça fait très, très longtemps, ouaip.

[1 h 05' 17'']

Laure de Vulpian : 98, ouaip.

[1 h 05' 18'']

Jean-Claude Lefort : On parle maintenant de choses qu'on découvre. Et à l'époque, bon, ce n'était pas forcément connu. Faut quand même vraiment relativiser tout ça. Ceci étant dit, moi ce que j'en ai vu dans cette mission d'information... Je vous rappelle qu'au départ, j'avais, moi, proposé la création d'une Commission d'enquête. Et les mots ont un sens : parce que quand une Commission d'enquête est créée, elle a comme conséquence de contraindre quiconque est convoqué de se présenter devant elle, d'une part. Et d'autre part, si jamais des propos sont dits au cours de cette audition par la personne auditionnée par la Commission d'enquête et qu'il s'avère que ce sont des faux, des plaintes peuvent être portées à son endroit, à la personne. Donc, je dépose cette Commission d'enquête. Aussitôt, on la contrebalance par le dépôt, par Paul Quilès, d'une Mission d'information. Ce qui est complètement différent. Une Mission d'information, vous convoquez les gens, ils ne sont pas obligés de se présenter, d'une part. Ça n'a aucune conséquence en terme juridique, d'autre part. Et s'ils font des déclarations fausses, il n'y a pas de suite possible à donner. [Ce sont] donc deux procédures absolument différentes. Et donc, pour court-circuiter la proposition que j'avais faite, on a installé cette Mission d'information. Je dis ça puisque dès le départ, il y a eu quelque chose qui s'est passée dans cette Mission d'information ou celles qui ont... [Inaudible]. Puisqu'on a empêché une Commission d'enquête et on a mis en place, à son endroit, une Mission d'information.

[1 h 07' 06'']

Laure de Vulpian : Donc, c'était pour étouffer ?

[1 h 07' 08'']

Jean-Claude Lefort : Eh bien..., je chemine. Je chemine [sourire]. Deuxièmement, il est de règle absolue, à l'Assemblée nationale, que lorsqu'une Mission d'information, une Commission d'enquête sont mises en place, le Président est d'une couleur A, le rapporteur général d'une couleur B, opposée. C'est un principe intangible. Or, en l'espèce, outre que la Mission d'information recoupait deux Commissions – celles de la Défense et des Affaires étrangères –, le Président était de couleur A, les deux rapporteurs de couleur A. Ce qui était déjà étrange. Nous nous sommes retrouvés dans une situation où nous avons..., en ce qui me concerne, en tout cas, j'ai eu, comme tous les autres membres de la Mission d'information, la possibilité de lire des documents classés défense. Dans une petite pièce – c'était l'été – surchauffée, etc., gardée ! A partir de cette lecture, j'ai pu faire des notes au Président Quilès et au rapporteur – qui est actuellement ministre des Affaires européennes [il s'agit de Bernard Cazeneuve] – pour poser des questions. Je n'ai jamais eu la moindre réponse ! Jamais eu la moindre réponse aux questions. Ils sont allés sur place, dans la même formation, de couleur A. Tout ça pour dire que l'ensemble de la procédure engagée visait visiblement à bloquer toutes les possibilités d'investigation réelles. Aux termes de tout cela, j'ai été le seul député à refuser, naturellement, de voter le rapport de la Mission d'information. Mais même mon vote n'est pas dans le rapport ! Alors, j'ai envoyé une lettre que je tiens évidemment... Mais même ma lettre... Donc, c'était l'unanimité. Et on a vendu ça aux députés sur le thème, en gros : « Il y a les Américains ». Donc c'est contre les Américains que la France intervient. Et quand vous dites ça en France..., en général, la fibre anti-américaine est assez forte et ça fonctionne. On peut vous vendre pas mal de choses au titre de ça. Ceci étant dit, j'espère que ceux qui ont voté ce rapport – qui en savaient plus que moi – ont quand même

du mal aujourd'hui à se regarder dans la glace. J'espère au moins ça. En tout cas, pour ce qui me concerne, j'ai fait ce que j'ai pu.

[1 h 09' 32'']

José Kagabo : Monsieur le député, je vous remercie de votre éclairage. J'ai suivi les travaux de la Mission d'information en son temps. Je sais qu'il y avait aussi un travail actif contre l'idée de la Commission. Donc, je sais également que certaines de vos positions n'apparaissent pas dans ce qu'il est convenu d'appeler « le rapport ». Je sais que, quand ils ont organisé un voyage au Rwanda, je sais que vous avez été exclu. Donc, je vous apporte un soutien à votre témoignage et qui ne fait que renforcer mon questionnement. Donc, on ne peut pas dire qu'il y avait des choses, [qu']on ne sait pas tout ! Ce n'est pas vrai ! Il y a eu volonté d'occulter ! Mais pour construire quoi à la place ? Ce que dans votre livre, à tous les deux, vous appelez « le mensonge d'Etat ». Donc, on peut aujourd'hui travailler sur ce mensonge d'Etat, le circonscrire. On peut désigner des bâtisseurs de ce mensonge d'Etat. Aujourd'hui, nous avons des éléments d'archives qui nous permettent d'interroger la justice française pour sa non-interpellation ou, voire parfois, son accueil accordé à quelques éléments recherchés par la justice [sic]. Donc, tout ça, ça se sait ! Ce sont des choses aujourd'hui connaissables.

[1 h 11' 00'']

Une personne dans le public : Je voulais rebondir un peu sur ce que vous disiez tout à l'heure pour tenter d'expliquer l'intervention française au Rwanda. Et j'en profite pour rebondir sur une question d'actualité : 18 ans après, la France intervient au Mali et quel regard vous portez là-dessus ?

[1 h 11' 17'']

Thierry Prunghaud : Le militaire, eh bien, oui. Eh bien, le militaire, il fait ce qu'on lui dit de faire. Voilà. On a des intérêts stratégiques dans ces pays-là, donc on envoie les militaires. Un militaire, il y va, voilà. Moi, c'est mon opinion à moi. Après, un journaliste peut peut-être répondre, un historien, mieux que moi. Mais, moi, c'est comme ça que je vois les choses [sourire].

[1 h 11' 36'']

Laure de Vulpian : Bon, moi, je n'ai pas suivi particulièrement l'intervention au Mali. Pas plus que vous. Je trouve que, apparemment, ça se passe dans des conditions plus transparentes. Apparemment. Mais, moi, en 94, je n'ai pas regardé ça de près du tout, s'agissant du Rwanda à l'époque. Bon, c'était comme ça, pour moi. Mais j'ai l'impression qu'on nous parle un peu plus franchement qu'à l'époque. Mais peut-être pas sur tout. De toute façon, on ne sait pas ce qui se passe dans les conseils restreints. On nous montre des photos des conseils restreints, on nous donne la composition des conseils restreints. Mais on ne sait pas ce qui s'y dit. Tout ça, c'est, forcément – j'imagine –, confidentiel-défense. Comme tout ce qui s'est passé en 1994 en amont de Turquoise et pendant Turquoise.

[1 h 12' 20'']

José Kagabo : Je ne réponds pas en historien mais j'ai fait état de ce que les professionnels appellent « la communication en temps de guerre ». Et tout ce que je lis à propos du Mali me renvoie étonnement au discours qui était tenu à propos du Rwanda en 94. Le vocabulaire, la phraséologie, la façon de décliner le message, ce qui est dit et ce qui n'est pas dit. Peut-être nous en saurons un peu plus dans quelques années. Pour les curieux, je vous renverrai à un petit livre – que j'aime bien, qui se lit très, très aisément –, *Principes élémentaires de propagande de guerre : utilisables en cas de guerre froide, chaude ou tiède*. C'est Anne Morelli, qui est une chercheuse belge. Quand vous lisez ce petit ouvrage, vous décidez tout ce qu'on nous raconte sur le Mali, tout ce qu'on nous a raconté sur la Bosnie, tout ce qu'on nous a raconté sur le Rwanda !

[1 h 13' 21'']

Laure de Vulpian : Je voudrais juste, si je peux dire un tout petit mot : sans Thierry, il n'y aurait jamais eu ce livre. Donc, merci Thierry [sourire]. Je pense, quelqu'un l'a dit tout à l'heure et je ne fais pas... je n'ai pas la grosse tête, mais c'est vrai... [Sourire]. Je pense que ce livre va aider les juges qui sont en charge du dossier. D'une certaine manière, je pense que je l'ai écrit dans cet esprit-là, voilà. D'une certaine manière, je leur ai mâché le travail [rire] et j'espère qu'ils vont le suivre. Et je remarque que le titre qui a été choisi par notre éditrice, Don Quichotte, Stéphanie Chevrier, est un très bon titre : *Silence turquoise*. C'est vrai que le silence est encore entretenu et que ce livre sert à le lever, en partie. Mais ce livre est accueilli dans un certain silence. Des médias en ont parlé mais pas beaucoup. On est invité – comme ce soir – à certains endroits, c'est très bien. Mais ni les gens mis en cause n'ont réagi et dans les milieux militaires et politiques, on n'en parle pas. Il y a même eu un truc extraordinaire : c'est qu'un journaliste d'un site internet officiel du GIGN nous a rencontrés, voulait faire un papier, amène son papier. Interdit. Voilà.

[1 h 14' 48'']

Aude Rabillon : Voilà, c'était la diffusion d'une rencontre organisée à Ivry-sur-Seine le 24 janvier 2013 par « Appui Rwanda » et « Envie de lire » dans le cadre de « La semaine de la mémoire » autour du livre de Laure de Vulpian et de Thierry [Prunghaud] *Silence turquoise*. Sous-titré : *Rwanda, 1992-1994. Responsabilités de l'Etat français dans le génocide des Tutsi*. A lire aux éditions Don Quichotte. On vous recommande évidemment la lecture. Il y avait également l'historien José Kagabo et Jean-Claude Lefort, député honoraire, mais aussi Président d'honneur de l'association « Appui Rwanda ». Pour en savoir un peu plus sur cette association « Appui Rwanda », un site internet : <http://appuiwanda.free.fr> [désormais : <http://www.appuirwanda.org/>].

[Fin à 1 h 15' 30'']